



INFO MAIRIE

Mairie de Neufmoutiers-en-Brie

Travaux d'enfouissement des câbles électriques et télécom et renouvellement de l'éclairage public

N° 05/2019
MAI
01/05/2019

• Travaux d'enfouissement des câbles électriques et télécom et renouvellement de l'éclairage public
Début des travaux fin Avril-début Mai

• Fermetures Mairie
Le 1^{er}/05/19, 08/05/19 et 30/05/19

• Stationnement en épi Rue des Mésanges

• Commémoration de la Victoire de 1945
Le 08/05/19 rassemblement à 9h00 devant la Mairie

• Fermetures Bibliothèque
Le 1^{er}/05/19 et 08/05/19

• Site internet de la Mairie
3 nouveaux logos

• Ticket-loisirs
Le 14/04/19 de 15h à 17h à la salle des fêtes de Villeneuve-le-Comte

• Trec à cheval
Le 12/05/19 Ferme des Egrefins

• Torcy on the road
Le 19/05/19

• Réunion d'information pour tablette « ARDOIZ »
Le 20/05/19 à 14h30 Salle des Associations

• La fête des petits lecteurs
Le 25/05/19 au Plessis-Feu-Aussoux

• Atelier mémoire pour les séniors
Inscription en Mairie, date limite 31/05/19

• Association « MARYSE »
Information fin de vie

• Alert'animaux 77

Ne pas jeter sur la voie publique svp.
Merci
IPNS
ISSN 2496-4247
ISSN 2496-0616

Rue du Général de Gaulle
Début des travaux : fin Avril -début Mai
Il sera mis en place une circulation alternée pour les usagers.
Nous vous remercions de votre compréhension.



Fermetures Mairie



Fermetures Mairie :

- Mercredi 01 Mai 2019
- Mercredi 08 Mai 2019
- Jeudi 30 Mai 2019

Stationnement en épi Rue des Mésanges

Vous avez dû voir ce nouveau panneau qui permet de se garer en épi afin d'optimiser le stationnement près de l'école.
Il est recommandé de l'utiliser de cette façon.



Commémoration de la Victoire de 1945



Commémoration de la Victoire de 1945

Le mercredi 8 mai 2019

Rassemblement à 9h00 devant la Mairie

Fermetures Bibliothèque

Mercredi 01^{er} Mai 2019

Mercredi 08 Mai 2019



Site internet de la Mairie

Vous avez accès en un clic à trois nouveaux logos et leurs sites en direct :



Seine-et-Marne Département



Région Île-de-France



Préfecture de Seine-et-Marne

Ticket-Loisirs



Le renouvellement de ce dispositif est valable du 19 avril 2019 au 01^{er} mars 2020.

Renseignement : loisirs@iledefrance.fr

Trec à cheval

Le 12 Mai 2019

Adresse du concours : Ferme des Egrefins

Tél organisation : 07.77.06.52.20



Torcy on the road



Manifestation de motos et voitures anciennes

Dimanche 19 mai 2019

Départ de Torcy à 9h30, ils seront amenés à traverser notre village à allure réduite.

Réunion d'information pour tablette « ARDOIZ »

Conçue pour les séniors, la Poste nous propose une présentation le :

Lundi 20 Mai 2019 à 14h30

Salle des Associations, 21 bis Rue du Général de Gaulle
Inscription en mairie pour prévoir l'organisation de la démo.

Tél Mairie : 01.64.07.11.07



La fête des petits lecteurs



Le 25 Mai 2019 au Plessis-Feu-Aussoux

Tous les renseignements sur le site du Val Briard
ou par le site de la Mairie.

Atelier mémoire pour les séniors

Afin de mettre en place un atelier mémoire pour les séniors, nous vous invitons à vous faire inscrire auprès de la Mairie.

Date limite des inscriptions : 31 Mai 2019 pour atelier début Octobre 2019

Vous pouvez venir retirer à la mairie des dépliants pour information.

Association « MARYSE »

« MARYSE » Information fin de vie

39, Avenue Gustave Pereire - 77330 Ozoir-la-Ferrière

Soinspalliatifs.maryse@laposte.net

Permanence tous les Mercredis du mois au Pôle Social :

08, Avenue Edouard Gourdon 77330 Ozoir-la-Ferrière



Alert'Animaux 77



C'est un réseau de bénévoles pour retrouver
votre animal perdu

Alertanimaux77@gmail.com



Neufmoutiers-en-Brie

CONCERT CHORALE & ORCHESTRE



Orchestre d'Harmonie
Dammarie-lès-Lys



La Houssaye-en-Brie

Sous la direction d'Alain BONNET et de Michel VALLOIS

Samedi 11 mai 2019 à 20 heures 30



Entrée libre

À l'église de Neufmoutiers-en-Brie

Enquête sur l'Emploi, le Chômage et l'Inactivité

L'Insee réalise cette enquête dans notre commune.

Quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'Insee chargé de les interroger.



L'enquêteur contactera les ménages concernés entre le 6 Mai et le 22 Mai.

Il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel.

Les réponses des enquêtés resteront confidentielles.

Merci de lui réserver un bon accueil.

Si vous êtes intéressé(e) par les résultats de cette enquête ou par toute autre information d'ordre économique et social, vous pouvez consulter le site www.insee.fr ou vous adresser à Insee contact : 09 72 72 40 00 (du lundi au vendredi de 9h à 17h, tarification à appeler local).

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Visa n° 2019T005EC du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année 2019. Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Insee. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes interrogées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'INSEE.

Dois-je faire une déclaration en 2019 ?

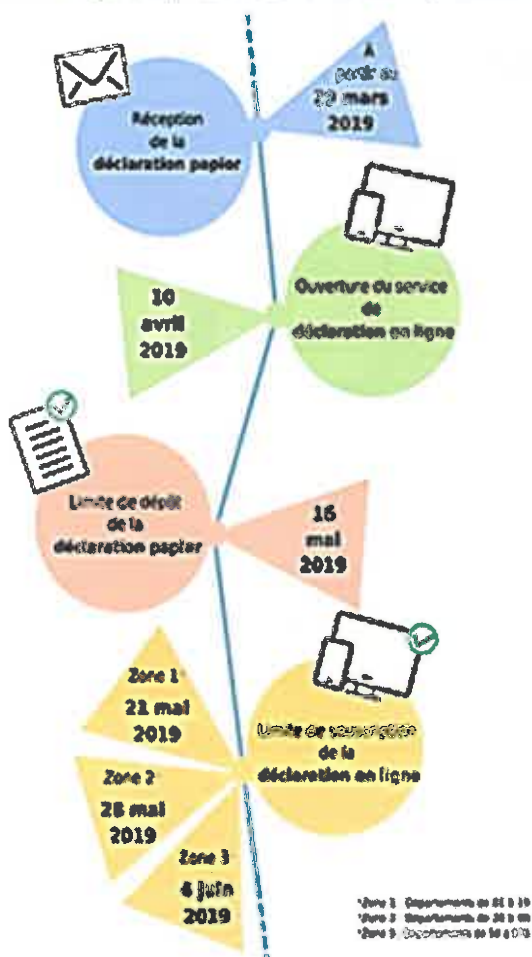
OUI. La déclaration de revenus reste obligatoire cette année.

Malgré le prélèvement à la source ?

OUI. La déclaration doit être saisie sur impots.gouv.fr par tous les contribuables

Campagne de déclaration des revenus 2018

Calendrier des déclarations



Dois-je faire une déclaration en 2019 ? **OUI**
La déclaration de revenus reste **OBLIGATOIRE** cette année.

Malgré le prélèvement à la source ? **OUI**
La déclaration doit être saisie par **TOUS** sur impots.gouv.fr



- cette année la déclaration de revenus reste nécessaire malgré la mise en place du prélèvement à la source.
- les usagers non équipés d'un ordinateur ou d'internet **peuvent être aidés** dans les centres des Finances publiques.
- Le site impots.gouv.fr propose une aide en ligne pour les usagers qui sont équipés d'un ordinateur mais qui ne sont pas à l'aise avec les démarches en ligne
- Le site impots.gouv.fr propose un certain nombre de services en ligne

Élections européennes 26 mai 2019



Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller voter, c'est choisir un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs. C'est choisir la composition du prochain Parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des 5 prochaines années.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

**NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS
AU PARLEMENT EUROPÉEN**

  **705 ***

**NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS
AU PARLEMENT EUROPÉEN**

  **79 ***

* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : le 31 mars 2019, sur internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :
www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

cettefoisjevote.eu

POUR EN SAVOIR PLUS :



www.touteurope.eu



www.europe.directfrance.eu



Majeur sous tutelle, j'ai le droit de voter



Je dois d'abord m'inscrire sur les listes électorales de ma commune, par internet, par courrier, ou en me rendant dans ma mairie.

Le jour du vote, je peux voter moi-même ou donner une procuration.

Pour voter aux élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, je dois m'inscrire avant le 16 mai à minuit, en fournissant une copie de mon jugement de tutelle.

Pour un Parlement européen

qui vote et contrôle

Le Parlement européen adopte avec le Conseil (les États membres) la quasi-totalité des normes européennes (directives et règlements) ainsi que le budget annuel qui finance les politiques de l'Union européenne.

Le Parlement européen donne obligatoirement son approbation pour tout accord commercial et surveille les négociations menées par la Commission européenne.

Le Parlement européen exerce un contrôle politique sur la Commission européenne. La composition de la Commission européenne est liée aux résultats de l'élection du Parlement européen. Il en élit le Président et auditionne les candidats aux postes de commissaires.

Comment voter aux élections européennes ?

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : le 31 mars 2019.

Comment s'inscrire ? Par internet ou en main.
Pour plus d'informations sur les modalités de vote :
www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

POUR EN SAVOIR PLUS :

cettefoisjevote.eu



www.touteleurope.eu



www.europedirectfrance.eu



Élections européennes

26 mai 2019



cettefoisjevote.eu

Pour un Parlement européen

qui nous représente

Le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct. Depuis 1979, les élections européennes ont lieu tous les 5 ans au même moment dans tous les États membres de l'Union européenne. En 2019, elles auront lieu du 23 au 26 mai. En France, elles se dérouleront le dimanche 26 mai.

Le nouveau Parlement européen sera composé de 705 membres *. Le nombre de sièges est réparti entre États membres, en fonction de leur population. La France en comptera 79 *.

En France, les membres du Parlement européen sont élus sur des listes nationales au scrutin proportionnel à un seul tour. Chaque tendance politique présentera une liste de 79 candidats *. À l'issue du scrutin, les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Pour choisir un projet

pour l'Europe

« Quelle Europe voulons-nous ? » : c'est la question centrale des élections européennes. En allant voter, vous choisissez un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs.

Choisir une liste plutôt qu'une autre, c'est choisir la composition du Parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des 5 prochaines années. Une fois élus, les représentants des citoyens de l'Union européenne siègent par groupes européens qui reflètent leur sensibilité politique et non leur nationalité.

Ils agissent alors dans des domaines tels que ...

VOUS ÊTES CITOYEN EUROPÉEN

Tout ressortissant de l'Union européenne, y compris le Royaume-Uni, peut voter et être élu aux élections européennes et municipales, dans son pays d'origine ou dans le pays dans lequel il réside.

NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN

705 *

NOMBRE DE DÉPUTÉS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN

79 *

L'UNION EUROPÉENNE



L'EMPLOI / LES DROITS SOCIAUX

Le Parlement européen adopte, par exemple, des normes en matière d'encadrement du détachement des travailleurs en Europe, ou en matière d'emploi, notamment pour les jeunes.

LE CLIMAT / L'ENVIRONNEMENT

Le Parlement européen définit des normes environnementales, par exemple, pour lutter contre le réchauffement climatique ou accélérer l'utilisation des énergies renouvelables.



LA GESTION DES TRIMONÉTIRES

Le Parlement européen adopte, par exemple, des normes en matière de gestion des fonds européens, notamment de l'initiative de croissance.

LA SANTÉ / L'ALIMENTATION

Le Parlement européen travaille notamment pour garantir la traçabilité des aliments et permettre la contribution des citoyens en matière alimentaire.

LA SÉCURITÉ

Le Parlement européen participe à la lutte contre le terrorisme en définissant des règles d'échange d'informations, en limitant l'accès aux armes ou en luttant contre le Blanchiment d'argent.

Européennes – Heure d’ouverture et de clôture du scrutin

Dans le département de Seine-et-Marne, le scrutin sera ouvert de 8h00 et clos le même jour à 18h00.

Organisation des élections

Nombre de tours :

Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Il n’y aura donc pas de deuxième tour, contrairement aux élections présidentielles, aux municipales, ou aux régionales.

Mandat des députés :

Les députés sont élus au Parlement européen pour un mandat de 5 ans.

Documents :

Pour pouvoir voter, il faut se présenter à son bureau de vote avec un justificatif d’identité. Sont valables la carte d’identité, le passeport, le permis de conduire, mais aussi la carte vitale ou même le permis de chasse dès lors que la photographie de l’électeur figure sur ces titres.

La carte électorale n’est pas obligatoire. Il est donc possible de voter même en cas de carte électorale perdue.

Il est possible de voter simplement muni de sa carte d’électeur dans les petites communes de moins de 1 000 habitants.

Voter par procuration :

Si vous ne pourrez pas vous rendre à votre bureau de vote le 25 Mai vous pouvez toujours voter par procuration.

Ouverture de la téléprocédure d’Interrogation des Situations Électorales (ISE)

Depuis le Lundi 11 Mars 2019, chaque électeur peut interroger sa situation électorale et visualiser sa commune d’inscription, ainsi que le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter, en accédant au site ***service-public.fr*** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>)